



Union Départementale de l'Isère

Grenoble, le 11 janvier 2011

Monsieur le Préfet de l'Isère
Préfecture
12 Place de Verdun
BP 1046
38000 GRENOBLE CEDEX 1

Monsieur le Préfet

L'année 2010 a été fortement marquée dans notre département par la mobilisation sociale unitaire pour s'opposer à la réforme des retraites fondées sur des bases injustes et inefficaces.

Face à ce mouvement d'ampleur exceptionnelle de plusieurs mois, soutenu par une très large majorité de la population, qui revendiquait l'ouverture de réelles négociations, ce fut l'intransigeance du côté du Président de la République et le dédain à l'égard des positions syndicales sur un choix de société qui conditionne l'avenir pour des millions de salariés.

C'est à Grenoble aussi que, le 30 juillet 2010, le Président de la République s'est servi des événements de La Villeneuve pour faire des déclarations de portée nationale sur sa politique sécuritaire sans apporter de réelles solutions à la crise sociale.

Nous n'accepterons pas que Grenoble, le département de l'Isère et son Histoire, ne deviennent le symbole d'une dérive politique dangereuse, porteuse de division de la population et de stigmatisation.

Encore une fois, ces déclarations vont à l'encontre des principes Républicains, de démocratie, d'égalité et de fraternité.

C'est dans ce contexte que se présente la réception en Préfecture à l'occasion des vœux aux « forces vives » du département. Probablement que l'encouragement au « dialogue social » et la nécessité de « syndicats forts » seront classiquement présents dans votre discours.

La CGT refuse d'apporter son concours à ce simulacre, elle décide par conséquent de décliner votre invitation pour les vœux du 27 janvier 2011.

Le mouvement sur les retraites a mis en évidence la nécessité de revoir les politiques d'emploi, de conditions de travail et du temps de travail, les exonérations de cotisations dont bénéficient les entreprises.

Notre organisation syndicale veillera à créer les conditions de mobilisations pour la prise en compte des revendications sociales dans les entreprises et les branches professionnelles.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de notre considération distinguée.

Lynda BENSELLA
Secrétaire Générale